



SOUTIEN A LA PARENTALITE : POINTS DE REPERES ET EXPERIENCES EN RHONE-ALPES

Synthèse de la journée d'échanges du 29 juin 2010

La première intervention de Jacqueline Costa-Lascoux a permis de rappeler le flou de l'objet « parentalité » qui renvoie à une multiplicité d'actions et d'acteurs très divers qui prennent en charge cette question. D'emblée la question du pilotage de cette multiplicité d'interlocuteurs se pose sur un territoire dans un contexte d'inflation discursive du terme dans les politiques publiques que ce soit du côté de la santé, des projets éducatifs ou de la réussite éducative ou encore du côté de la prévention de la délinquance. Mais c'est bien souvent entre l'école et les familles que la question de la parentalité se pose avec le plus de vigueur : elle est au cœur de fantasmes importants à la fois dans la manière dont les familles se représentent l'école mais aussi dans la manière dont le monde scolaire se représente les familles.

Cette inflation du terme, ces dissonances dans les représentations renvoient évidemment à de profondes transformations de la structure familiale et à la déconstruction des stéréotypes traditionnels qu'on peut lui accoler. Quelques éléments quantitatifs peuvent en témoigner : un mariage sur deux finit par un divorce ; un enfant sur deux naît hors mariage ; le nombre de familles monoparentales ne cesse de croître, de même que les enfants élevés dans des familles homoparentales. L'individualisation croissante des modes de vie de même que le fonctionnement de la société de consommation et ses attraits produisent alors du côté des familles précaires des formes de désarroi dans l'éducation des enfants. Monoparentalité, homoparentalité, familles recomposées produisent des formes de nébuleuses d'adultes autour des enfants qui expliquent que la parentalité renvoie plus au lien adulte/enfant qu'à la stricte autorité parentale juridique, cœur de la parenté. Dans ces recompositions importantes, tout est défini par rapport à l'enfant, il est placé au centre des relations dans un contexte sociétal d'individualisation forte, de revendication narcissique importante et de conception de l'enfant comme un prolongement de soi. Si l'on rajoute les effets de la société de consommation, et les fortes demandes que celles-ci induisent chez les enfants, les parents sont souvent en proie à de grands désarrois. Le succès de la notion s'explique alors par ces nombreuses transformations de la société et des modes de vie.

Ces transformations sociétales ne sont pas neutres du côté des professionnels : elles produisent des attentes très fortes avec une demande importante d'individualisation au risque de la psychologisation du social et elles questionnent tant le périmètre de la parentalité (jusqu'où va-t-on dans l'intimité ?) que l'objet de l'intervention sociale (comment poser un diagnostic partagé de la situation ?).

Pour suivre, Jean-Marc Berthet s'est demandé si d'une certaine manière dans l'histoire de la politique de la ville, le terme de parentalité n'était pas venu remplacer celui de participation des habitants. En resituant le terme de parentalité dans l'histoire des politiques publiques, on constate la polysémie de la notion. D'abord, c'est du côté des politiques familiales qu'il

fait sens avec un passage dans le temps du familialisme (c'est une certaine idée de la famille standard que l'État cherche à protéger) puis au féminisme (c'est la place de la femme dans les recompositions familiales qu'il faut protéger) au parentalisme contemporain (où c'est la place de l'enfant qu'il s'agit de préserver). Nous sommes passés ces cinquante dernières années d'une situation de plus grande mise en égalité des hommes et des femmes dans l'éducation des enfants à une plus grande égalité entre parents et enfants aujourd'hui.

Du côté des politiques de la protection de l'enfance, c'est surtout autour de la petite enfance et du placement des enfants que le terme s'est construit avec une inflexion des politiques publiques dans les années 1980 où l'importance du lien parents/enfants a été restaurée pour sortir de la tutelle étatique sur les enfants placés. De fautifs, les parents deviennent victimes de la situation qui amène leur enfant au placement. Les REAPP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) s'inscrivent dans la suite de cette histoire en souhaitant valoriser les compétences parentales. Troisième scansion du terme dans les politiques publiques, c'est l'entrée par les questions de sécurité avec la volonté de sanctionner les parents dont les enfants sont coupables d'actes de délinquance. Dernière entrée, celle relative aux politiques éducatives, et en particulier au dispositif de réussite éducative qui insiste sur le soutien à la parentalité.

Bref cette notion est en permanence au cœur d'un balancier entre disqualification et requalification des parents. Elle est éclatée entre différentes politiques publiques. Elle est sans doute symptomatique d'une transformation des modes de faire du social qui va vers une plus grande prise en compte de la singularité des publics et de leur individualisation.

Cet éclatement des politiques publiques, les contradictions qui les sous-tendent ne sont pas sans effets sur les pratiques des professionnels. Prise dans son versant éducatif, la parentalité amène la notion de co-éducation qui induit une transformation des modes de faire : du faire sur les publics au faire avec les publics ; avec un passage du professionnel en surplomb au professionnel à côté des publics. La construction de la relation entre le professionnel et son public n'est pas donnée d'emblée, elle se construit en situation, dans la relation sans être pré-déterminée, ce qui n'est pas source de confort pour le professionnel : la relation d'aide peut se transformer en soutien psychologique. L'un des enjeux forts dans la mise en œuvre des actions de soutien à la parentalité réside dans la réponse à la question suivante : comment des collectifs de professionnels peuvent-ils travailler avec des collectifs de parents ?

L'après-midi s'est poursuivie par la tenue de trois ateliers.

Atelier 1 : « Comment construire un dialogue entre parents, professionnels et institutions qui favorise leur implication ? »

La première expérience relatée fût celle des adultes relais de Valence (Drôme). Par un travail de formation engagé dès 1986 autour des conduites à risques des adolescents, un réseau d'acteurs s'est mis en place sur le territoire qui rassemble plus de 500 personnes aujourd'hui avec des rencontres trimestrielles, un journal d'informations, un maillage territorial très fort qui a essaimé vers l'ensemble des dispositifs existants sur la commune.

Ensuite, l'expérience du café des parents initiée par le centre social de Villefontaine (Isère) a été présentée. Elle s'est construite sur une première démarche de rencontre et d'accueil des parents. Ensuite, il s'est agi de les écouter, de recueillir leurs demandes et de leur proposer des actions qui se mettent peu à peu en place dans un processus de co-construction avec

les parents. Le temps est un des facteurs clé du processus : on peut repérer par exemple une plus grande implication des pères dans les sorties familles au fil du temps. La stabilité du personnel est aussi une des raisons du succès. Les limites résident dans le volontarisme des personnes et des partenaires qui est parfois grevé par le repli gestionnaire de certaines institutions.

Atelier 2 : « Quelles modalités pour accompagner la relation entre les parents et l'école ? »

La première action présentée se déroule à Décines (Rhône) dans une classe passerelle en maternelle où, à partir d'un travail sur le chant et les comptines, un disque a été réalisé avec parents et enfants. Cela leur a permis de dépasser la peur de l'école et de solliciter le centre social pour poursuivre cette démarche dans un autre cadre. Certains participants ont pointé alors les limites à tenir entre le non-investissement de l'école et son surinvestissement par certains parents.

Deuxième expérience, celle du travail d'accompagnement individualisé dans le cadre du dispositif de réussite éducative de Gaillard (Haute-Savoie). C'est la fonction de tiers de la référente de parcours qui a été mise en avant : elle permet de mieux expliciter tant pour les familles que pour le monde scolaire les incompréhensions et les attentes des uns et des autres.

Dernière action, celle relative au travail de médiation mené par l'ADATE (association spécialisée sur l'interculturalité) en Nord-Isère. Il s'agit d'organiser des rencontres collectives avec des parents nouvellement arrivés en France. Ces rencontres permettent d'aborder la connaissance du système scolaire et l'environnement éducatif des jeunes, en organisant des temps forts entre parents, collégiens et collège. Le débat portant sur l'interculturalité s'est conclu sur l'idée d'encourager ce type d'actions pour tous les parents.

Atelier 3 : « Quelles initiatives pour toucher autrement les parents ? »

À Voiron (Isère), un atelier en direction des familles monoparentales à faible quotient familial a été organisé par le centre social. Il démarre par la vente d'un panier à prix réduit (aliment, couches...) qui permet dans un second temps d'engager une discussion entre les personnes autour de leur sujet de préoccupation pour, dans un troisième temps, faire intervenir des professionnels en réponse aux questions des parents. L'engagement est contractualisé ce qui a posé question à certains participants.

La deuxième expérience est relative à un travail autour de la ludothèque de Feyzin (Rhône). Le point de départ réside dans la recherche de la demande des parents d'enfants de 0 à 3 ans qui ne fréquentent aucune structure petite enfance. En repérant ces parents, en leur proposant une action autour du jeu pour leur enfant animée par différents professionnels de la ville, un prétexte à la rencontre est trouvé qui permet de toucher de nouvelles familles et de pointer l'importance de « l'aller vers » dans la construction de nouvelles actions.

Dernière expérience à Aubenas (Ardèche), où des actions entre les parents et les enfants ont été menées dans le cadre de la réussite éducative. L'objectif est de nouer de nouveaux liens entre parents et enfants avec le soutien d'un professionnel par des ateliers théâtre, la découverte d'art singulier... Ces actions sont d'autant plus importantes pour les professionnels qu'ils ne sont plus seulement dans la seule parole avec les enfants et les parents mais bien dans le faire avec eux.

Pour finir la journée, une dernière table ronde réunissant Véronique Laforêt du CREFE 38 (centre ressources enfance famille école) qui a réalisé une étude sur les actions de parentalité sur le Nord-Isère et Franck Fournier, chef de projet éducation jeunesse à Rillieux-La-Pape a permis de pointer les éléments suivants :

- Il reste important de diagnostiquer tout ce qui n'est pas financé par la puissance publique et qui pourtant participe au quotidien d'un travail de soutien à la parentalité.
- Même lorsque les questions éducatives sont débattues entre partenaires, elles peuvent tourner en rond et ne pas déboucher sur des actions ; de ce point de vue, la réussite éducative a été un véritable déclencheur de nouvelles actions et de mise au jour des besoins des parents dans leur recherche de tiers professionnels pour évoquer les questions de scolarité et d'éducation.
- Dans le travail partenarial, la question du secret professionnel reste le premier objet de débat à aborder. Cela passe par la création d'un cadre sécurisant, d'un portage politique clair et d'actions de qualification des acteurs de terrain, en particulier sur les dynamiques interculturelles.
- L'un des principaux freins aux actions menées reste la relative amnésie des politiques publiques qui ont du mal à capitaliser les expériences acquises et qui produisent des grilles de lecture institutionnelles trop collées à leur propre logique au risque d'un repli gestionnaire de chacun sur ses pré-requis.
- En termes de leviers, la question de la prise de risque est déterminante, tout comme l'élargissement constant des partenaires potentiellement concernés. Enfin, l'analyse de la pratique a été pointée comme un facteur permettant de faciliter les postures des professionnels sur ce sujet complexe.